



- INTRODUCTION
- VALEURS EDUCATIVES
- OBJECTIFS
- MOYENS
- CONDITIONS D'ACCUEIL

INTRODUCTION

Le foot et l'esprit, 2 notions qui semblent incompatibles de nos jours tant les exemples de médiocrité comportementale affluent aussi bien dans le monde football amateur que professionnel. Pourtant nous sommes convaincus que le football et notamment le poste de gardien de but est vecteur de valeurs qui permettent l'épanouissement sportif et humain de l'enfant. A nos yeux le football peut former une formidable passerelle pour devenir un champion de soi-même. Respect, Humilité, Solidarité, Tolérance, Goût de l'effort et du travail, Engagement, rigueur, c'est autour de ces valeurs intemporelles que s'articule le projet éducatif que nous avons élaboré. Notre objectif premier étant de former des jeunes de tête et de caractère capable de mener de front leur projet scolaire, sportif et humain.

VALEURS EDUCATIVES

Le sportif ne doit pas être différent de l'homme, il doit adhérer à des règles de vie et se référer à des valeurs qui lui permettront de construire, sur des bases solides, à la fois son projet sportif et sa vie d'homme.

- RESPECT : des hommes, des lois et des structures.
- **SOLIDARITE**: se mettre au service d'une équipe.
- **TOLERANCE**: respecter l'autre avec ses différences.
- « Heureux ou malheureux, l'homme a besoin d'autrui, il ne vit qu'à moitié s'il ne vit que pour lui » Jacques DELILLE.

VALEURS EDUCATIVES

- TRAVAIL: aimer apprendre, arriver à la réussite par le travail, apprendre à apprendre.
- RIGUEUR: se montrer exigeant envers soi-même.
- PERSEVERANCE : demeurer ferme et constant dans son désir d'apprendre et de réussir.
- **ENGAGEMENT TOTAL:** utiliser toutes ses ressources pour apprendre et atteindre ses objectifs.

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin ».

L'apprentissage est avant tout un état d'esprit, il doit donc s'appuyer sur des valeurs citoyennes, qui permettent aux jeunes de donner du sens à ce qu'ils font d'où une plus grande implication de leur part dans la démarche éducative qui leur est proposée.

OBJECTIFS

- Amener les jeunes à se responsabiliser dans la démarche éducative, à ce qu'ils deviennent acteurs de leur formation.
- Amener les jeunes à découvrir, à leur rythme et selon leurs capacités du moment, les fondamentaux techniques, tactiques, athlétiques ainsi que les bases mentales requises pour une meilleure connaissance et pratique du poste.
- Permettre aux enfants de goûter au plaisir de la réussite par le travail et les efforts personnels.
- Amener les jeunes vers l'excellence éducative, scolaire et sportive.
- Permettre aux jeunes d'apprendre à apprendre, de leur donner le plaisir d'apprendre et les amener à donner du sens à leur apprentissage.

MOYENS

- Espaces de vie et d'entrainement : Internat avec chambres de 4 lits, armoires et casiers de rangements, le nécessaire sanitaire commun, salles d'étude, une salle de gym, 2 terrains synthétiques, 2 vestiaires avec douches et toilettes.
- Matériel pédagogique : Ballons, 2 buts amovibles, cerceaux, coupelles, chasubles, haies, cônes, piquets, balles, médecine ball, élastiques, cordes à sauter, ballon lesté, ballons rugby, mannequins, bancs, échelles, machine à lancer les ballons, filets de renvoi.
- Matériel d'évaluation : Cellules photoélectriques, décamètre, roulette de mesure, balance, toise, pinces d'harpenden (masse grasse), 3 grands écrans tv, 3 Gopro.



• Evaluation:

Académie à l'année :

- Tests athlétiques et techniques chaque trimestre
- Poids, taille et masse grasse chaque trimestre
- Fiche d'évaluation sportive scolaire et éducative chaque trimestre
- Cahier de bord
- Entretien individuel à la demande pour agbistes ou parents.

Stages de formation :

- Entretien individuel dans la semaine pour chaque stagiaire
- Tests athlétiques (10 m, 30 m, T-vitesse, 5 enjambées)
- Entretien avec parents accompagnés de l'enfant le samedi après midi.



- Matériel de soins : 1 pharmacie aux normes, registre de soins.
- Transport: 1 minibus 9 places, voitures.
- Intervenants:
- 1 directeur titulaire du BAFD et Brevet d'état 1° degré de football
- 1 éducateur stagiaire BAFA et Brevet de moniteur football
- 1 préparateur athlétique titulaire BEES 1° degré métiers de la forme
- 1 aide aux devoirs (collège/lycée)
- 1 kiné/ostéopathe et 1 médecin généraliste



• Equipements textiles:

- 1 tee-shirt
- 1 survêtement de sortie
- 3 maillots
- 3 shorts
- 1 pantalon
- 2 paires de gant
- 1 K-way
- 1 parka
- 2 paires de chaussettes



Communication:

- Site internet et réseaux sociaux (Facebook, instagram, youtube)
- Affiches stages
- Partenariat site internet football amateur (PUK et MATCH)
- Film promotionnel
- Plaquette présentation

HEBERGEMENT

Académie à l'année

Internat du lycée:

- Capacité d'accueil de 30 couchages
- Self du lundi au dimanche
- Douches, toilettes collectives
- lavabos et glaces
- salles d'étude
- salle de gym

HEBERGEMENT

Stages de formation pendant les vacances scolaires

Hôtel « chez pierre d'agos » à Agos Vidalos :

- Capacité d'accueil de 25 couchages, chambres de 1, 2 ou 3 personnes.
- Sanitaires dans les chambres.
- Restauration (petit déjeuner, déjeuner et dîner) à hôtel « chez pierre d'agos » à Agos Vidalos
- Entrainements sur 2 terrains synthétiques (Pierrefitte et Argeles gazost)

Académie à l'année

- Public : licenciés garçons et filles de 11 ans à 17 ans (6ème à la terminale).
- Recrutement : faire un stage de formation pendant les vacances scolaires et dossier scolaire
- Nombre de place : de 15 à 25 académiciens
- Tarifs: Environ 10 000 euros l'année (septembre à juin), 9000 euros de formation et 1700 euros de scolarité. Règlement par mensualité de 900 euros pour AGB et trimestriel pour l'établissement scolaire.
- Horaires d'ouverture : de septembre à juin sauf pendant les vacances scolaires
- Fonctionnement : Entrainement football après les cours de 17h 30 à 19h 30 sauf le mercredi de 13h à 17h 30.
 - Etude du lundi au vendredi de 21h 00 à 22h sauf le mercredi de 17h 30 à 19H 30.
 - Aides au devoirs 2 fois par semaine.

- Stages de formation pendant les vacances scolaires
- Public : licenciés garçons et filles de 9 à 17 ans
- Recrutement: envoi d'un dossier d'inscription
- Nombre de place : jusqu' à 25 stagiaires
- Tarifs: 630 euros la semaine (dimanche soir à vendredi 19H 30). Règlement par chèques, 330 euros d'hébergement à l'hôtel « chez pierre d'agos » et 300 euros de formation à l'AGB.
- Horaire d'ouverture : pendant les vacances scolaires sauf vacances de noël et février.
- Fonctionnement : du lundi au jeudi, théorie / pratique le matin, théorie / pratique l' après midi, théorie, vidéo ou entretien le soir. Vendredi matin but à but et l'après-midi évaluations avec les familles.

Règlement intérieur :

Académie à l'année :

1/ Scolarité:

- Les résultats scolaires devront correspondre aux aptitudes de chacun.
- Le manque de travail et d'investissement sera sanctionné
- Le comportement devra être exemplaire au sein de l'établissement scolaire.
- Les élèves ne seront autorisés à quitter l'établissement scolaire qu'à l'issue du conseil de classe
- Les absences pour départ anticipé ou retour tardif lors des petites vacances scolaires ne seront pas autorisées sauf cas exceptionnels étudiés par les familles et l'AGB.

2/ Séances d'entraînement :

- Respect des horaires de début et de fin d'entraînement :
 - 17h 30 19h 30
- Adopter une attitude positive et respectueuse face à l'enseignement dispensé.

3/ Vie commune au centre :

- Tous les académiciens doivent respecter le planning des tâches ménagères.
- Tous les académiciens doivent maintenir propres et en bon état les lieux de vie et le matériel qu'ils utilisent.
- Le troc entre stagiaire est rigoureusement interdit. Ainsi que prêter ses vêtements civils ou de sport.

5/ L'image d'AGB

- L'image d'AGB doit être respectée au sein et en dehors de l'académie
- L'utilisation des réseaux sociaux pour tenir des propos ou diffuser des images pouvant nuire à la réputation de l'académie et de ses membres (responsables, éducateurs ou élèves), sera sanctionnée par une exclusion définitive et fera l'objet de poursuites judiciaires si nécessaires en fonction des préjudices occasionnés.

6/ Entrées et Sorties

- Tous les académiciens doivent intégrer la cité scolaire le dimanche avant 22 h.
- L'équipe éducative doit être informée de tout départ de la cité scolaire.

7/ <u>Usage des téléphones portables et autres appareils</u> :

- L'usage des téléphones portables sera autorisé entre :
 - 19h 45 à 20h 00
- Les ordinateurs ne doivent être utilisés que pour un travail scolaire ou en relation avec sa formation sportive.
- En dehors des plages horaires prévues à cet effet l'usage de tout appareil sera sanctionné par une suppression pour une durée d'une semaine voire plus si récidive.
- Consoles de jeux interdites au sein de l'académie.
- Utilisation d'appareils d'écoute musicale interdite du lundi au vendredi, pendant les heures d'étude ainsi que sur les lieux de pratique sportive au sein de l'AGB.

8/ Sanctions:

- Avertissement oral
- Avertissement écrit avec lettre recommandée en destination des parents
- Avertissement pour faute grave avec convocation des parents à un conseil de discipline
- Exclusion temporaire de 3 jours de l'AGB : effective si 3 avertissements écrits ou 1 avertissement pour faute grave.
- Exclusion définitive de l'AGB : effective immédiatement pour vol ou agressions physiques sur autrui. Effective si 1 avertissement écrit après déjà avoir été exclu 3 jours ou si 2 avertissements pour faute grave.

EN CAS D'EXCLUSION DEFINITIVE OU DE DEPART NON JUSTIFIE PAR UN CERTIFICAT MEDICAL, DE L'ELEVE, LES PARENTS SERONT DANS L'OBLIGATION DE PAYER LA TOTALITE DU RESTANT DÛ DE LA FORMATION.

Stages de formation

1/ Séances d'entraînement :

- Adopter une attitude positive et respectueuse face à l'enseignement dispensé.
- Respecter les structures utilisées ainsi que le matériel pédagogique.

2/ Vie commune au centre:

- Tous les académiciens doivent maintenir propres et en bon état les lieux de vie et le matériel qu'ils utilisent.
- Le troc entre stagiaire est rigoureusement interdit. Ainsi que prêter ses vêtements civils ou de sport.
- Coucher 22 h. Extinction des feux 22h 30.
- Usage des téléphones portables et autres appareils :
 - L'usage des téléphones portables sera autorisé entre : 20h 00 à 20h 15
 - En dehors des plages horaires prévues à cet effet l'usage de tout appareil sera sanctionné par une suppression pour la durée du stage
 - Consoles de jeux interdites au sein de l'académie.
 - Utilisation d'appareils d'écoute musicale interdite.
 - La consommation alimentaire en dehors des repas et petits déjeuners est interdite, la direction se réserve le droit de supprimer toute nourriture supplémentaire jusqu'à la fin du stage.